Image not found or type unknown

Contestation résiliation contrat téléphone hausse tva

Par **Marijan**, le **24/03/2011** à **21:18**

Bonjour,
Une amie à voulu résilier son contrat de téléphone en raison de la hausse de TVA. Elle à reçu le courrier lui indiquant la modification de son contrat. Puis elle s'est rendue dans une boutique de son opérateur pour faire valider le courrier qu'elle adressait pour résiliation. Comme ils ont validés elle a envoyé le courrier. Or, quelques jours plus tard cette hausse de TVA a été annulée. Maintenant son opérateur lui demande de payer intégralement son forfait sur la durée d'engagement (soit environ 800 euros) au motif qu'elle n'a pas précisé dans son courrier qu'elle résiliait en raison de la hausse de TVA!!
Comment peut-elle se retourner contre eux? En effet il y a eu défaut de conseil dans la boutique et du coup ils en profitent!!
Comment peut-elle faire sachant qu'elle n'as pas bcp de moyens ...

Merci

Par **mimi493**, le **24/03/2011** à **22:37**

Problème délicat avec l'annulation de la hausse. Le mieux serait de s'adresser à la DGCCRF et une asso de consommateurs

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés